Population et développement: mise en oeuvre du programme d'action de la Conférence du Caire

1995/2109(INI) - 25/04/1996

La commission a adopté le rapport de Mme Antoinette FOUQUE sur le suivi de la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement. Dans le rapport, la commission souligne la nécessité que des dispositions en matière de planning familial soient intégrées dans les soins de santé et que ces dispositions soient systématiquement incluses dans les programmes de coopération et de développement. Il faudra également améliorer l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi afin de garantir le succès de toute politique démographique et de développement. Le rapport demande entre autres de plus amples possibilités pour accéder aux services de santé pour les femmes et le droit de ces dernières de déterminer librement si elles veulent des enfants ou non.